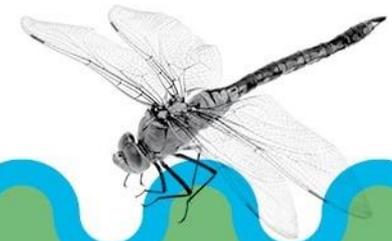


Les Ussees

SYNDICAT
DE RIVIÈRES



Les Zones Humides

Jeudi 04 février 2021 à 20h

Séance d'information auprès des élus



Les Ussees
SYNDICAT
DE RIVIÈRES

Contexte de la visioconférence



Journée mondiale
des zones humides
2 février 2021
Les zones humides
et l'eau

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES

Animatrice :

Fanny SEYVE, technicienne Milieux et Patrimoine, au Syndicat de Rivières depuis 2016

Elue référente sur la thématique de la séance :

Jacqueline CECCON

Modérateur de la séance :

Aurélie RADDE

**Journée mondiale
des zones humides**

2 février 2021

Les zones humides et l'eau



LIEN DE LA SEANCE AVEC LA GEMAPI ET ITEMS COMPLÉMENTAIRES

Code de l'environnement article L. 211-7

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 6° La lutte contre la pollution ;
- 7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;
- 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- 12° L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

Items GEMAPI

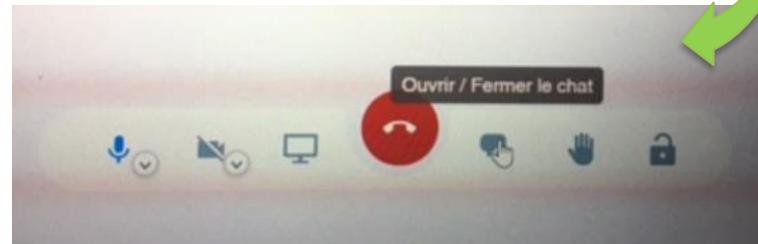
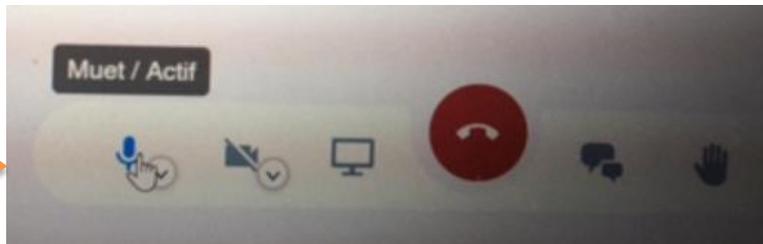
Items complémentaires : nécessaires à l'exercice de la GEMAPI, en attente de transfert par les collectivités membres, date prévisionnelle fin 2021.

En amont de la séance :

- Pour tenir compte du RGPD *, vous êtes informé-es que la présente visio-conférence sera enregistrée. En cas de désaccord avec cet enregistrement vous êtes invité-es à vous déconnecter et à suivre la visioconférence en rediffusion.

Pendant la séance :

- La séance se déroulera en 2 exposés de 30 min. Chaque exposé sera suivi par 15 min de questions-réponses. Ces questions peuvent, soit être posées par écrit via le « **TCHAT** » pendant l'exposé, soit à l'oral pendant le temps de questions-réponses. Le modérateur de la séance recueillera vos questions écrites et les transmettra à l'animatrice.
- Afin d'éviter les interférences sonores, merci de bien vouloir couper le son de votre **MICRO** pendant l'exposé et pendant les questions-réponses si vous ne prenez pas la parole.
- En cas de déconnexion, relancer la visioconférence en cliquant de nouveau sur le lien qui vous a été transmis.



OBJECTIFS DE LA SÉANCE

- Connaître et comprendre les rôles et services rendus par les zones humides (écologiques, hydrologiques et bio-géochimiques)
- Connaître et comprendre les activités, menaces, pressions qui pèsent sur les zones humides
- Connaître et comprendre la place des zones humides dans la GEMAPI
- Connaître et comprendre les leviers d'action pour préserver et restaurer les zones humides



Mot clés : services rendus, biodiversité, écologie, bio-géochimie, gestion des espaces naturels, préservation, sensibilisation, mesures compensatoires



1. Partie 1- Les zones humides et l'eau
Définition ; rôles ; menaces...
→ *Temps d'échange*
2. Partie 2- Agir pour les zones humides des UsseS
GEMAPI ; leviers d'actions...
→ *Temps d'échange*
3. Pour aller plus loin...

PARTIE 1

Les Zones Humides et l'eau

Les Ussees
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



Qu'est-ce qu'une Zone Humide



Réglementaire → dispositions administratives et judiciaires

- Loi sur l'eau de 1992 : les milieux humides sont reconnus **d'intérêt général**
- Loi sur l'eau et milieux aquatiques de 2006 : l'eau fait partie du **patrimoine** commun de la Nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général
(Rappel séance n°1 : Politiques de l'eau du 28/01/21)
- Code de l'Environnement Article L211-1 sur la **définition** ; L214-7 et R211-108 sur la **délimitation** et les **critères**, précisés dans l'arrêté ministériel modifié du 24 juin 2008 et la loi n°2019-773 du 24 juillet 2019

« On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement **inondés ou gorgés d'eau** douce, salée ou saumâtre de façon **permanente ou temporaire**, ou dont la **végétation**, quand elle existe, y est dominée par des **plantes hygrophiles** pendant au moins une partie de l'année".» Code de l'environnement



Sol



OU



Végétation

Qu'est-ce qu'une Zone Humide



Journée mondiale
des zones humides
2 février 2021
Les zones humides
et l'eau

Les Usses
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



Repérer les traits
d'hydromorphie dans les
horizons des sols

Oxydo-réduction du fer dans
l'eau (tâches de décoloration
gris-bleu et/ou tâches de
couleur rouille)

Un engorgement **temporaire** peut
correspondre à un engorgement fréquent
mais pendant peu de temps (fluctuations au
rythme des saisons) **ROUILLE** ★



Un engorgement **permanent** peut
correspondre à un engorgement pendant 8
mois sans discontinuer **BLEU** ★

Qu'est-ce qu'une Zone Humide



Journée mondiale
des zones humides
2 février 2021
Les zones humides
et l'eau

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES

Plante hygrophile = qui aime l'eau un peu, beaucoup, passionnément..



Végétation spontanée ou non..



Seul le critère sol peut suffire à délimiter une zone humide

Qu'est-ce qu'une Zone Humide

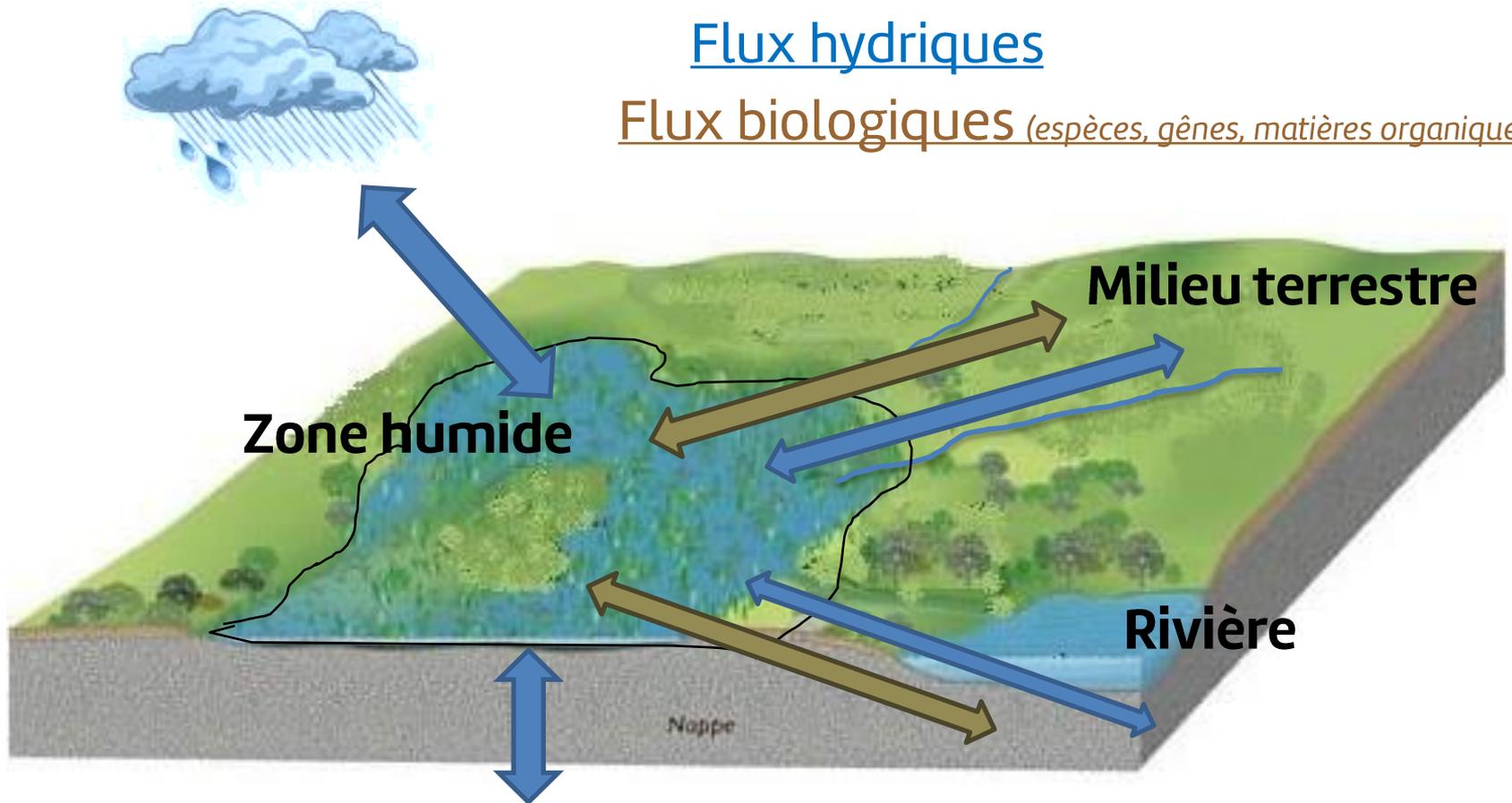


Journée mondiale
des zones humides
2 février 2021
Les zones humides
et l'eau

Les UsseS
SYNDICAT
DE RIVIÈRES

Flux hydriques

Flux biologiques (*espèces, gènes, matières organiques*)



Zones humides = Zones de transitions

Les zones humides des Usse



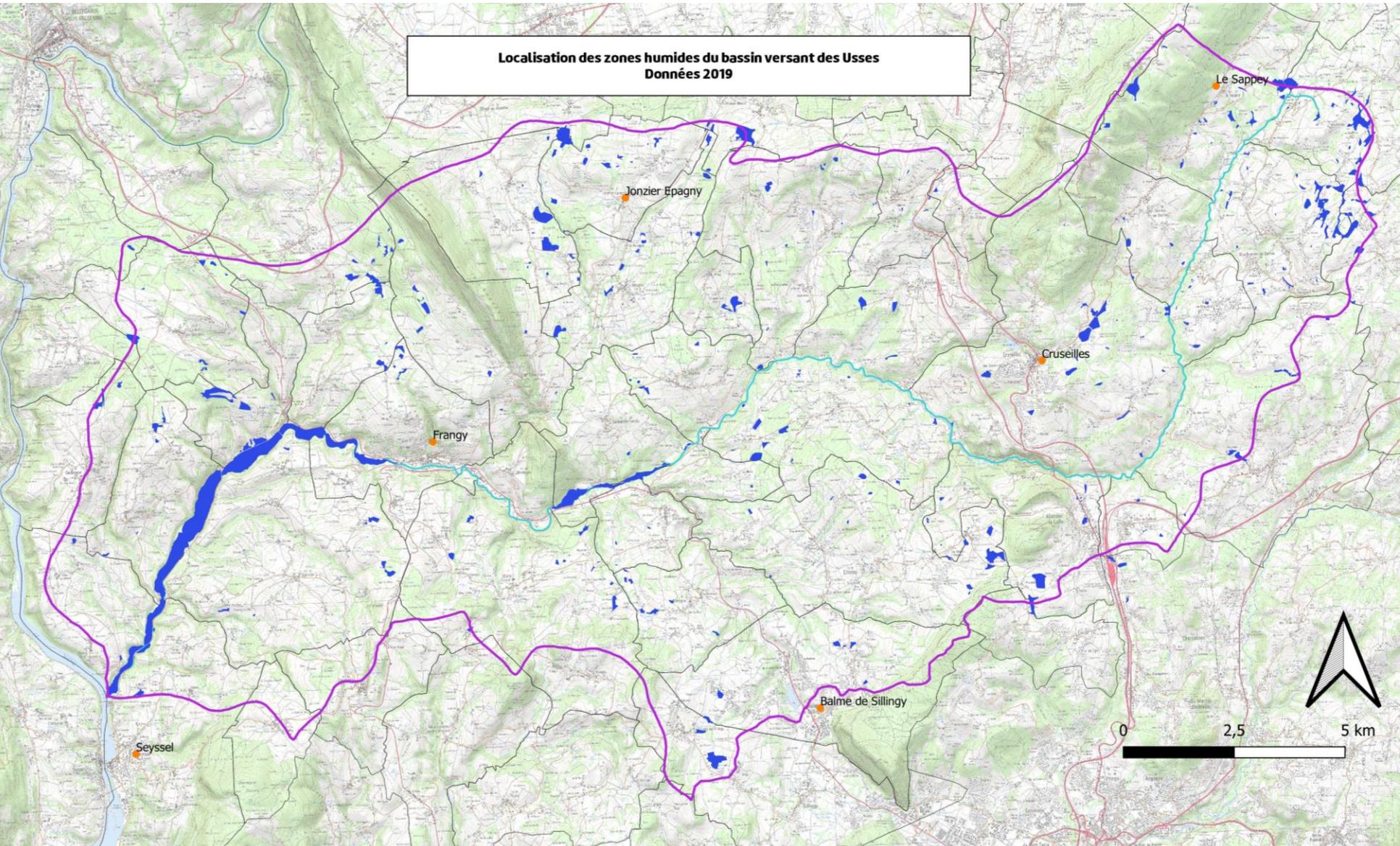
Journée mondiale
des zones humides
2 février 2021



Les zones humides
et l'eau

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES

Localisation des zones humides du bassin versant des Usse
Données 2019



Les zones humides des Usse



Journée mondiale
des zones humides
2 février 2021



Les zones humides
et l'eau

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES

Localisation des zones humides du bassin versant des Usse
Données 2019

Tableau 1 : Éléments chiffrés sur les zones humides du bassin versant des Usse

Chiffres sur les ZH du bassin versant des Usse

Nombre de ZH (dont ZH ponctuelles < 1000 m ²)	316
Nombre de ZH potentielles	72
Nombre de ZH détruites recensées	10
Surface totale des ZH	634,82 ha
Surface moyenne des ZH	2,006 ha
% de la surface du bassin versant occupé par les ZH	2,05 %
% de la surface de la Haute-Savoie occupé par les ZH	2,15 %

Seyssel

Balme de Sillingy

0 2,5 5 km



Qu'est-ce qu'une Zone Humide



Journée mondiale
des zones humides
2 février 2021
Les zones humides
et l'eau

Les Usses
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



Prairie humide de haut de versant



Prairie humide de plaine



Boisement humide de transition



Forêt rivulaire à Frêne et Aulne Glutineux



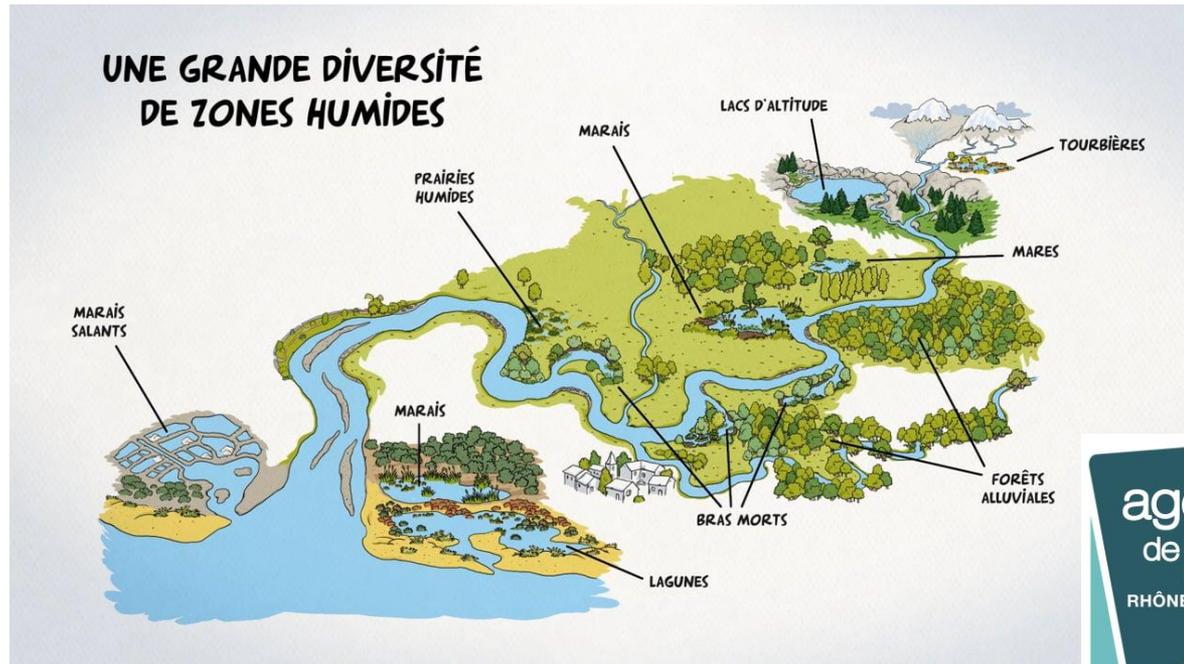
Prairie à molinie sur argile





ZONES HUMIDES, ZONES UTILES !

● <https://www.youtube.com/watch?v=rVStFHRfOnc>



Rôles des zones humides : EPONGE



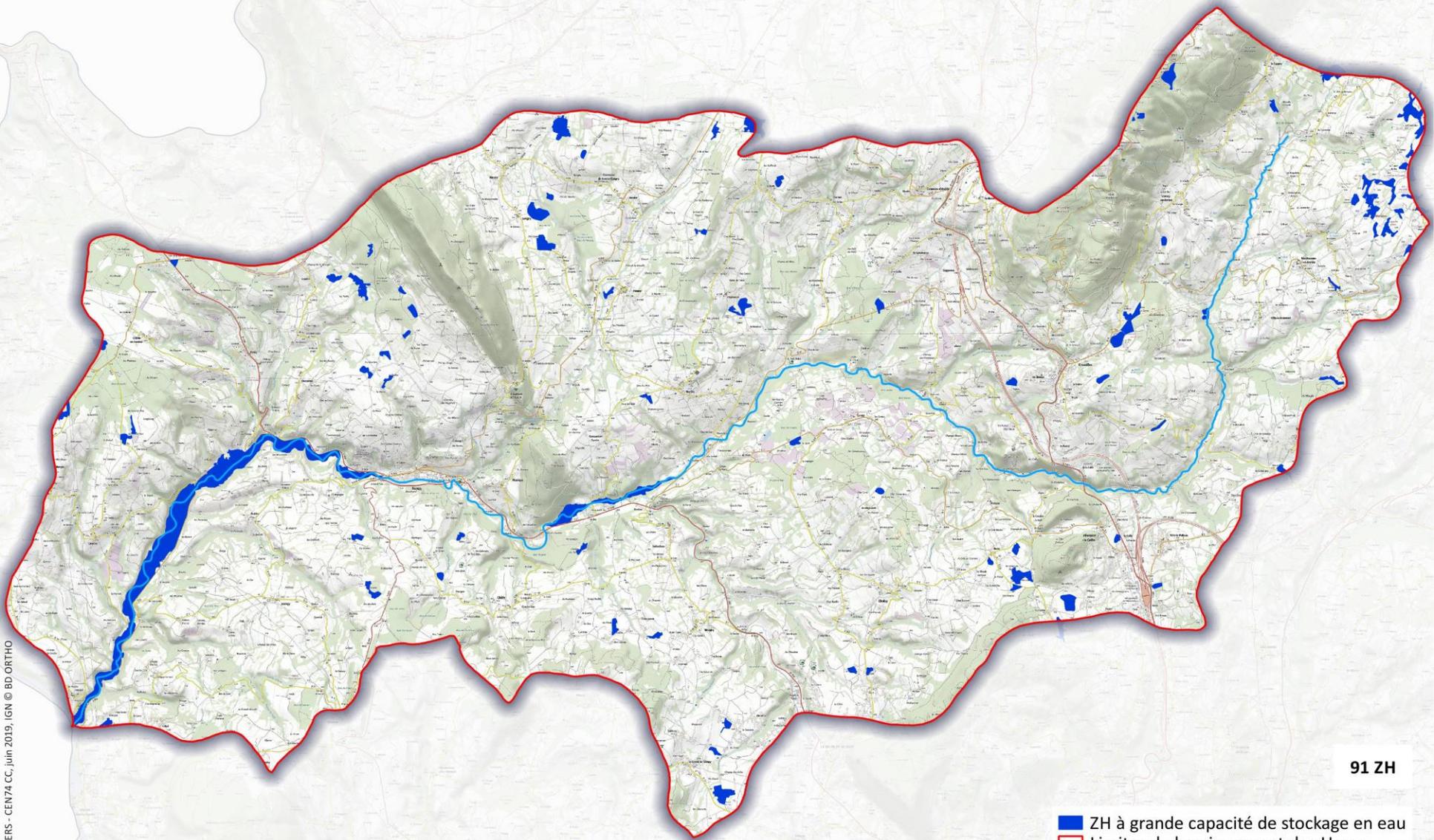
- Absorption de l'eau en hiver ou lors des crues et restitution quand elle devient rare
- Ce fonctionnement d'«éponge » retarde l'apparition des sécheresses et participe également à la réduction des inondations
- Certaines zones humides peuvent ainsi stocker jusqu'à 15 000 m³ d'eau par hectare (2011).

(Rappel sur la séance n°2 : Ressource en eau du 02/02/21)



Critères probables	Méthodologie Ussees
Grande capacité de stockage	S'appuyer sur les typologies de végétation : forêts riveraines, bas-marais, roselières ET ZH de surface > 1ha
Soutien d'étiage	Situation à -10m d'un cours d'eau ET Position de la ZH en tête de bassin versant

Localisation des zones humides à grande capacité de stockage en eau



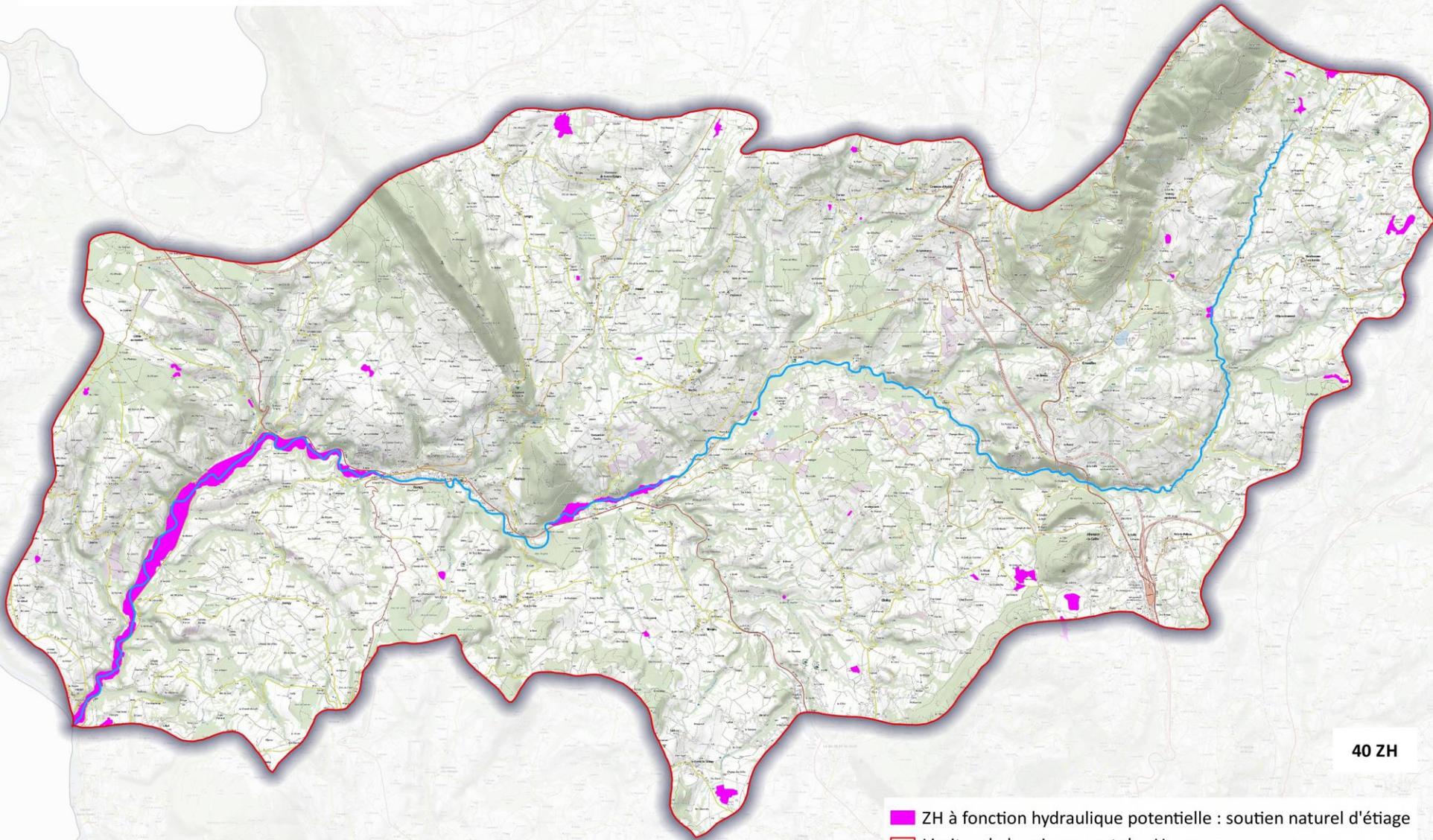
91 ZH

- ZH à grande capacité de stockage en eau
- Limites du bassin versant des Usse
- Les Usse

Source : ASTERS - CEN74 CC, juin 2019, IGN © BD ORTHO



**Localisation des zones humides
à fonction hydraulique potentielle :
soutien naturel d'étiage**



40 ZH

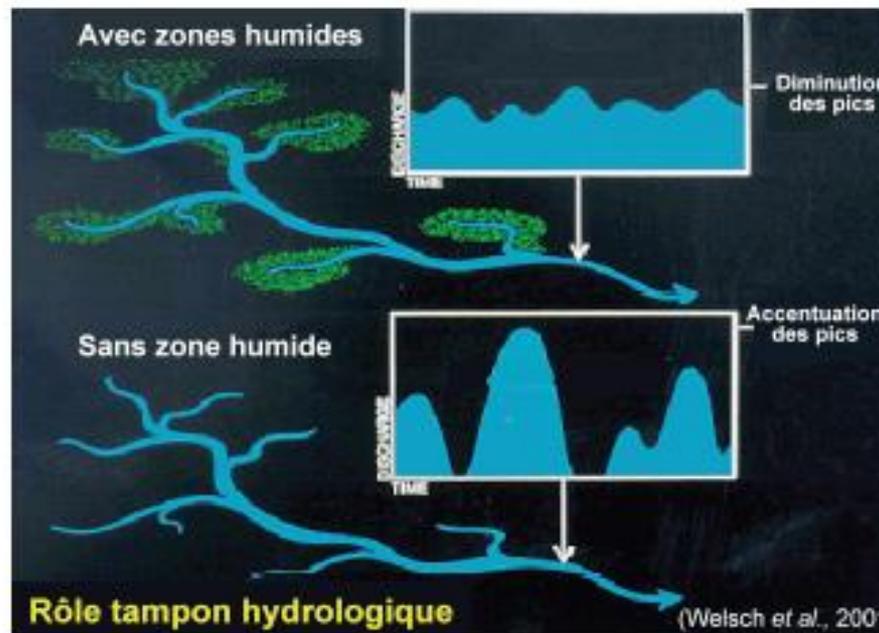


-  ZH à fonction hydraulique potentielle : soutien naturel d'étiage
-  Limites du bassin versant des Usse
-  Les Usse

Rôles des zones humides : AMORTISSEURS



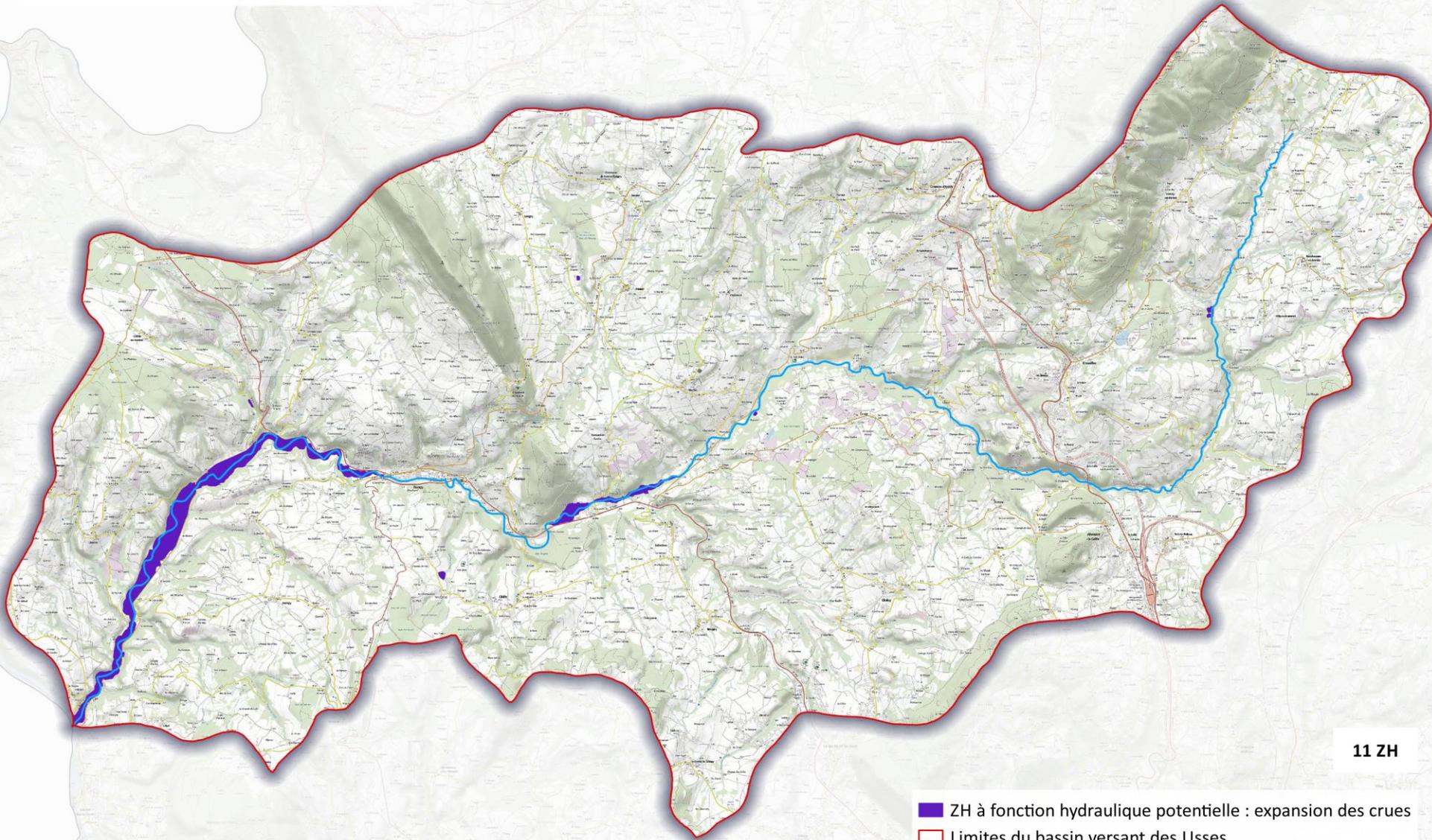
- Etalement du débit maximal dans le temps en débordant dans des zones sans risque
- Diminution de la vitesse d'écoulement des eaux et dissipation de l'énergie hydraulique grâce à la végétation et aux sédiments



(Séance n°4 à venir : Hydromorphie et continuité le 11/02/21)

Critères probables	Méthodologie Ussees
Expansion des crues	Situation à -10m d'un cours d'eau ET Dans l'espace de bon fonctionnement de la rivière ET

**Localisation des zones humides
à fonction hydraulique potentielle :
expansion des crues**



11 ZH



-  ZH à fonction hydraulique potentielle : expansion des crues
-  Limites du bassin versant des Usse
-  Les Usse

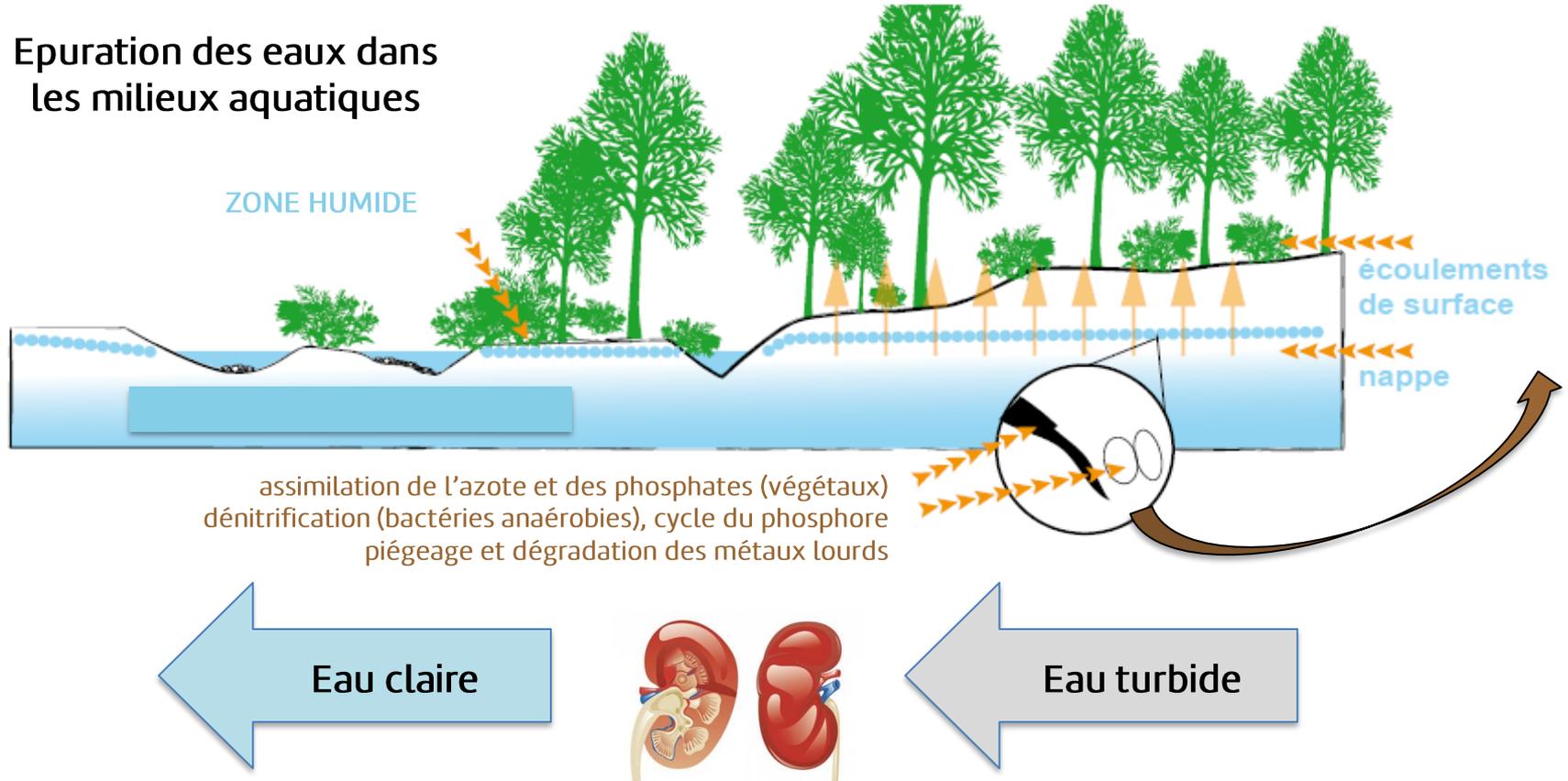
Rôles des zones humides : EPURATION



Journée mondiale
des zones humides
2 février 2021
Les zones humides
et l'eau

Les UsseS
SYNDICAT
DE RIVIÈRES

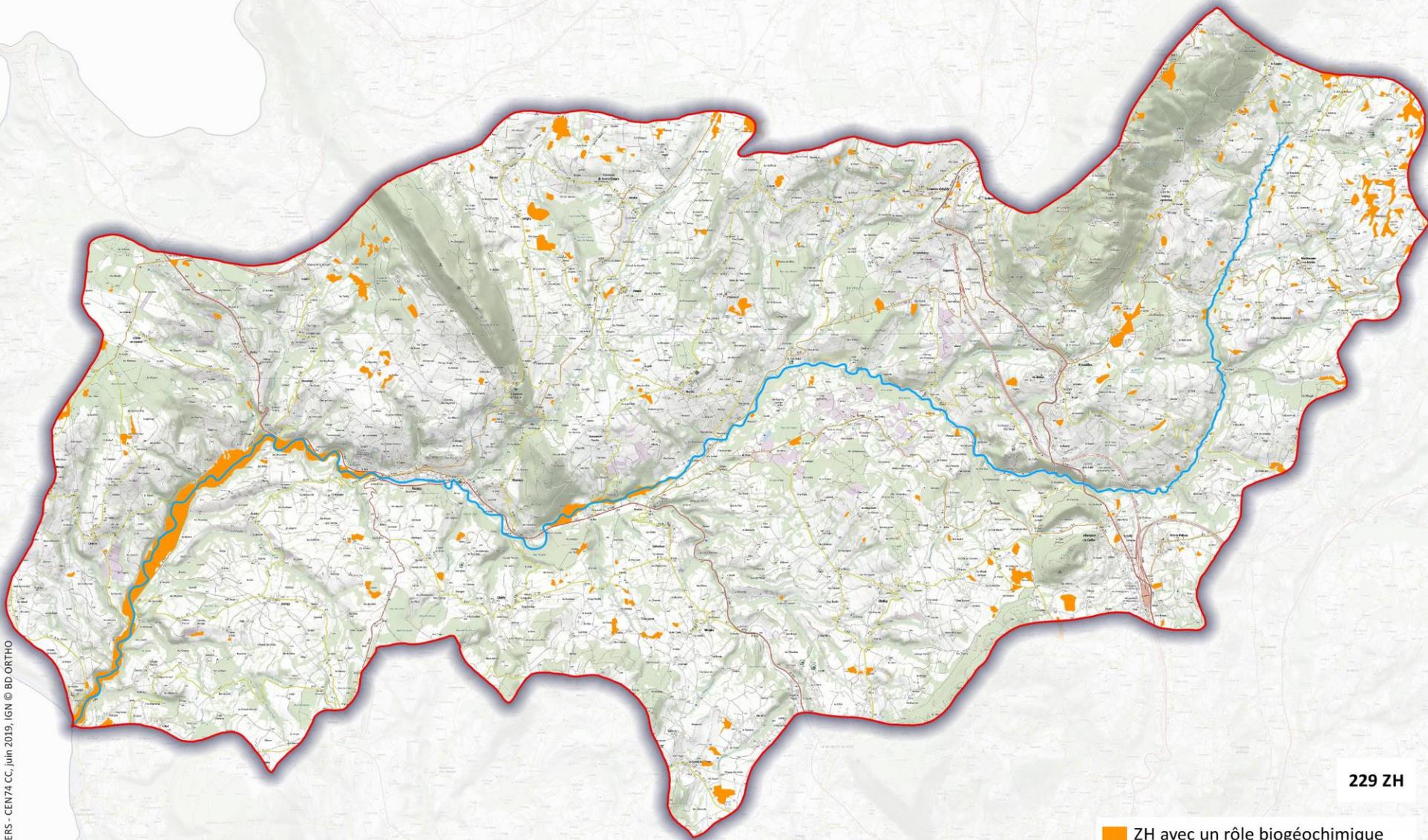
Epuration des eaux dans les milieux aquatiques



(Séance n°7 à venir : Observatoires le 02/03/21)

Critères probables	Méthodologie UsseS
Epuration	Typologies de végétation : roselières, magnocaricaies
Dénitrification	Typologies de végétation : forêts riveraines

Localisation des zones humides avec un intérêt biogéochimique



229 ZH

-  ZH avec un rôle biogéochimique
-  Limites du bassin versant des Usses
-  Les Usses

Source : ASTERS - CEN74 CC, juin 2019, IGN © BD ORTHO



Rôles des zones humides : BIODIVERSITE



Journée mondiale
des zones humides
2 février 2021
Les zones humides
et l'eau

Les UsseS
SYNDICAT
DE RIVIÈRES

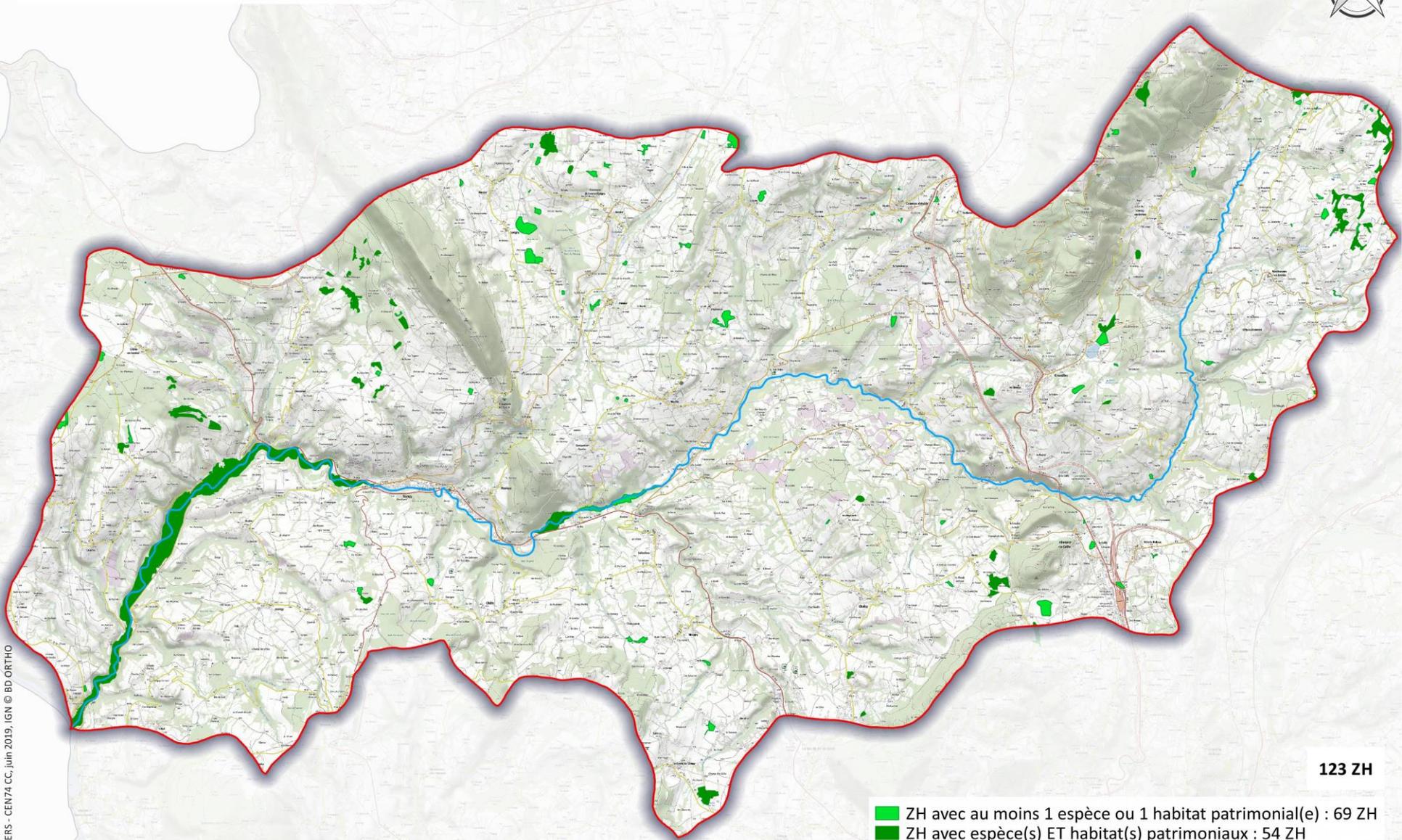
- Zone de transition → diversité de conditions de vie
- Forte production biologique (bois, poissons, roselières, etc.)
- Stockage du carbone dans le sol et du carbone atmosphérique par la photosynthèse

● En France...



Critères avérés	Méthodologie UsseS
Habitats naturels	Au moins 1 Habitats d'Intérêt Communautaire ou Prioritaire
Espèces patrimoniales	Au moins 1 espèce remarquable (protégée ou liste rouge) OU Au moins présence de <i>Sanguisorba officinalis</i> (enjeu papillon Maculinea)

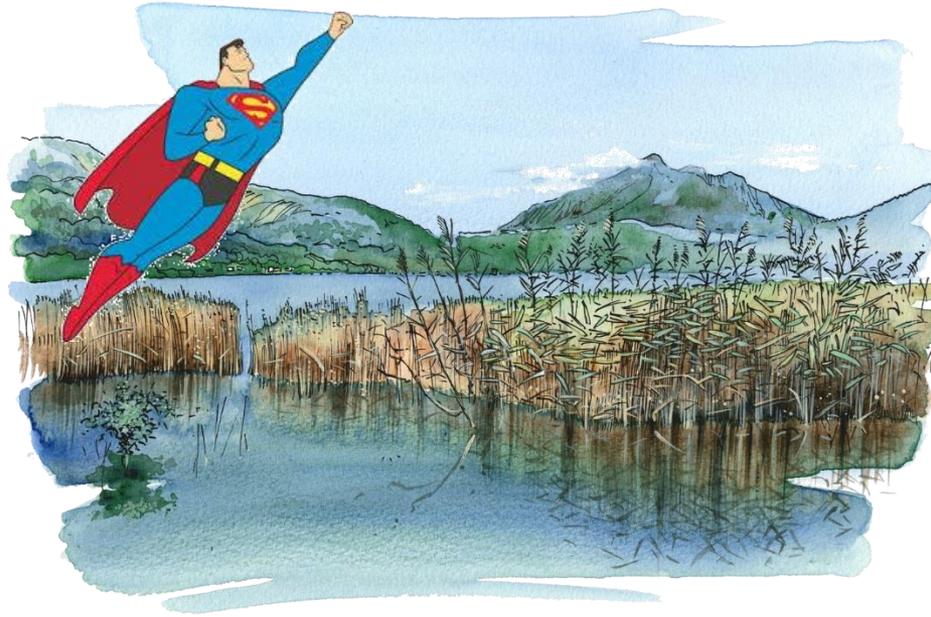
Localisation des zones humides avec un intérêt écologique



123 ZH

- ZH avec au moins 1 espèce ou 1 habitat patrimonial(e) : 69 ZH
- ZH avec espèce(s) ET habitat(s) patrimoniaux : 54 ZH
- Limites du bassin versant des Usse
- Les Usse





**LA SUPER ZH QUI RÉALISE TOUTES LES FONCTIONS
EFFECTIVES N'EXISTE PAS...**

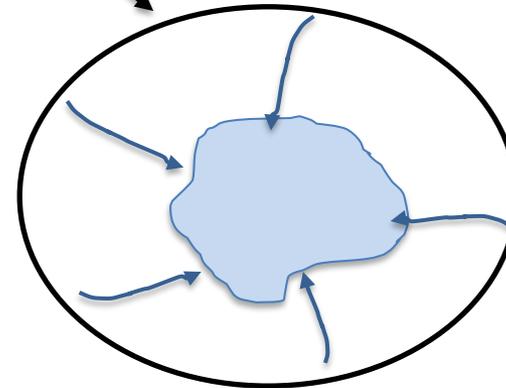
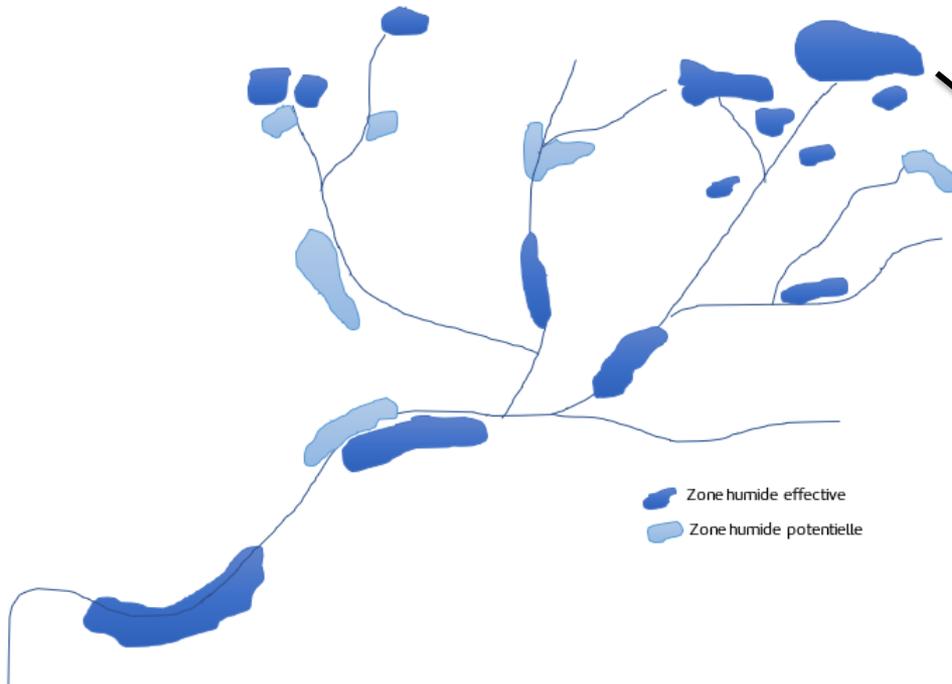
« Optimiser » une fonction peut se faire au détriment d'autres...

Rôles des zones humides : MAILLAGE

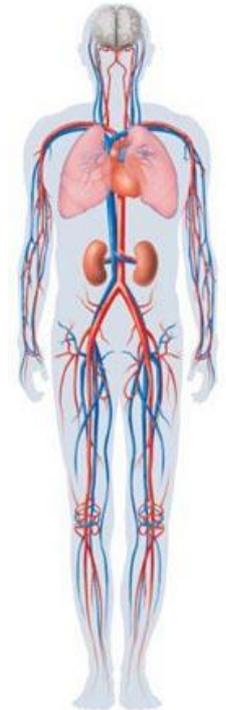


Journée mondiale
des zones humides
2 février 2021
Les zones humides
et l'eau

Les UsseS
SYNDICAT
DE RIVIÈRES

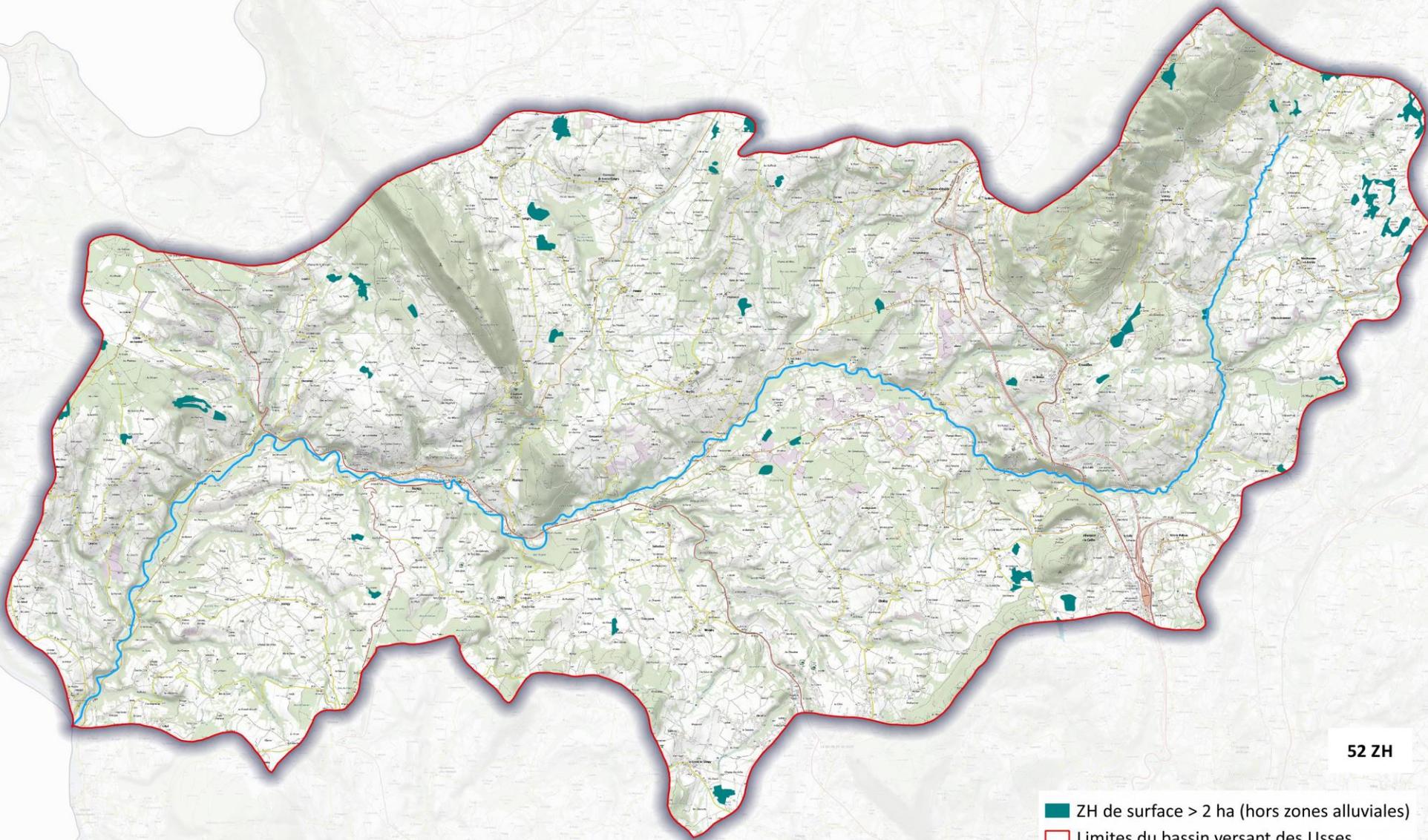


Espace de bon fonctionnement de la zone humide

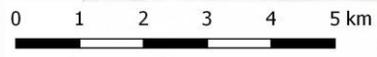


Critères avérés	Méthodologie UsseS
Surface importante	Rôle prépondérant vis-à-vis de la ressource en eau ET Surface > 2h
Maillage	Groupement de ZH, prise en compte du rôle cumulatif Calcul du coef pour un groupement géographique de 10 ZH les + proches : distance max de la ZH la + éloignée / distance moy de 9 autres ZH

Localisation des zones humides
de surface importante (< 2ha)

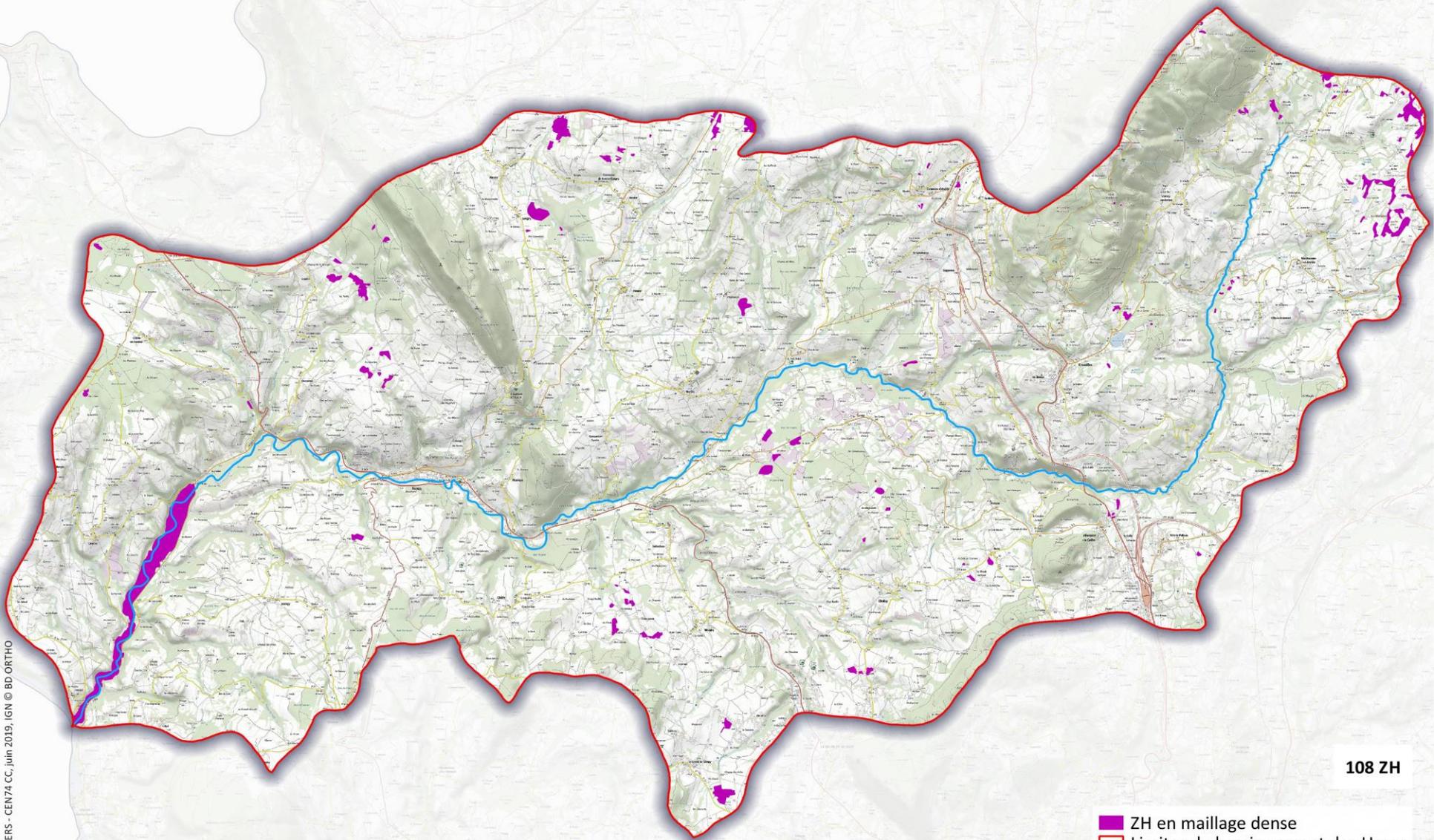


52 ZH



-  ZH de surface > 2 ha (hors zones alluviales)
-  Limites du bassin versant des Usse
-  Les Usse

Localisation des zones humides situées au sein d'un maillage dense



108 ZH

-  ZH en maillage dense
-  Limites du bassin versant des Usse
-  Les Usse



Source : ASTERS - CEN74 CC, juin 2019, IGN © BD ORTHO



Quelles activités sur le territoire ?

Cultures, élevage, prélèvements d'eau potable, chasse, pêche, sylviculture, éducation/sensibilisation, tourisme, scientifique, culturelles, etc.

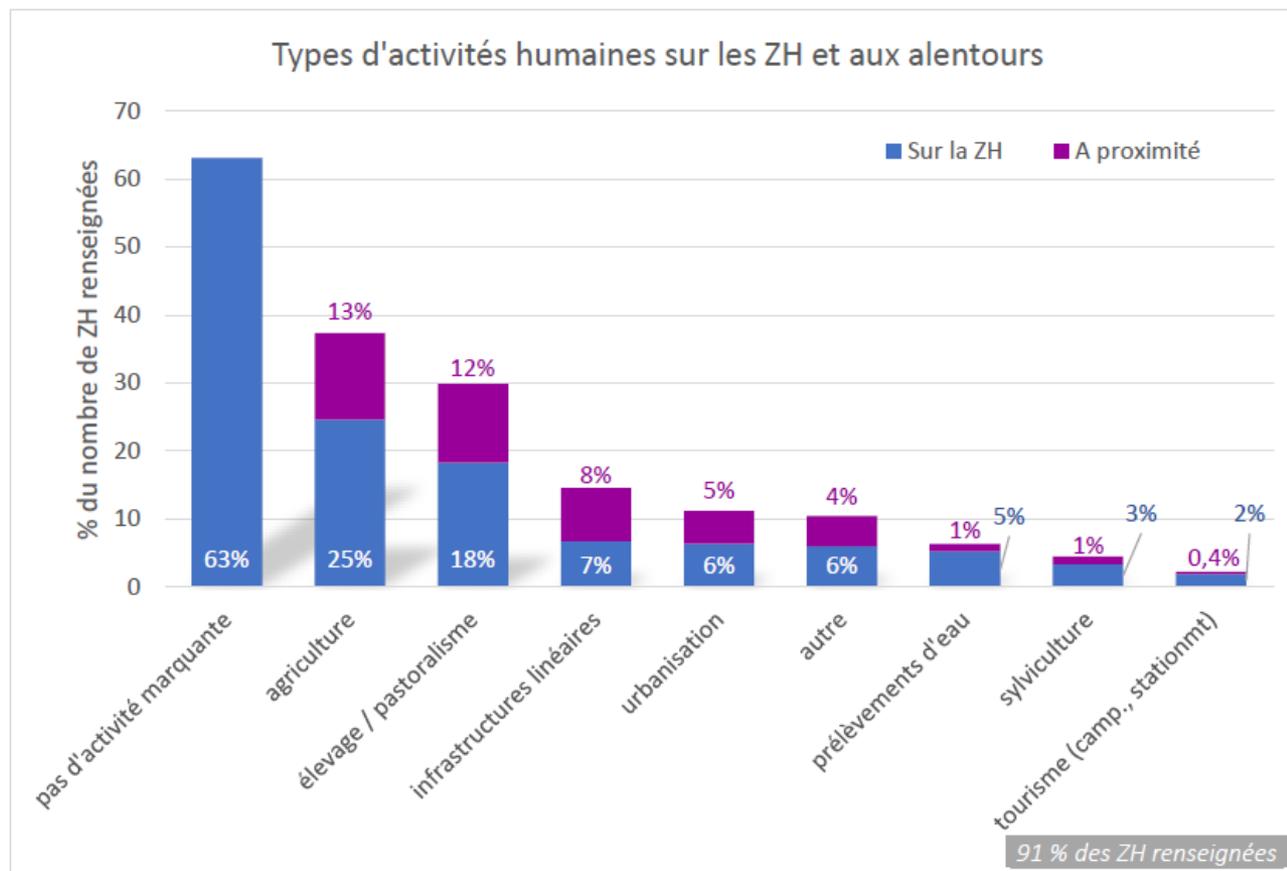


Figure 5 : Types d'activités humaines recensées sur les zones humides du bassin versant des UsseS et à proximité directe (source BDZHRMC)

Menaces, pressions



Journée mondiale
des zones humides
2 février 2021



Les UsseS
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



Remblaiement, décharge,
pollution, extraction



Culture, travail du sol,
fertilisation, pesticides



Drainage, assèchement,
endiguement



Plantes invasives



Urbanisation, imperméabilisation,
infrastructures



Atterrissement, boisement
naturel, abandon

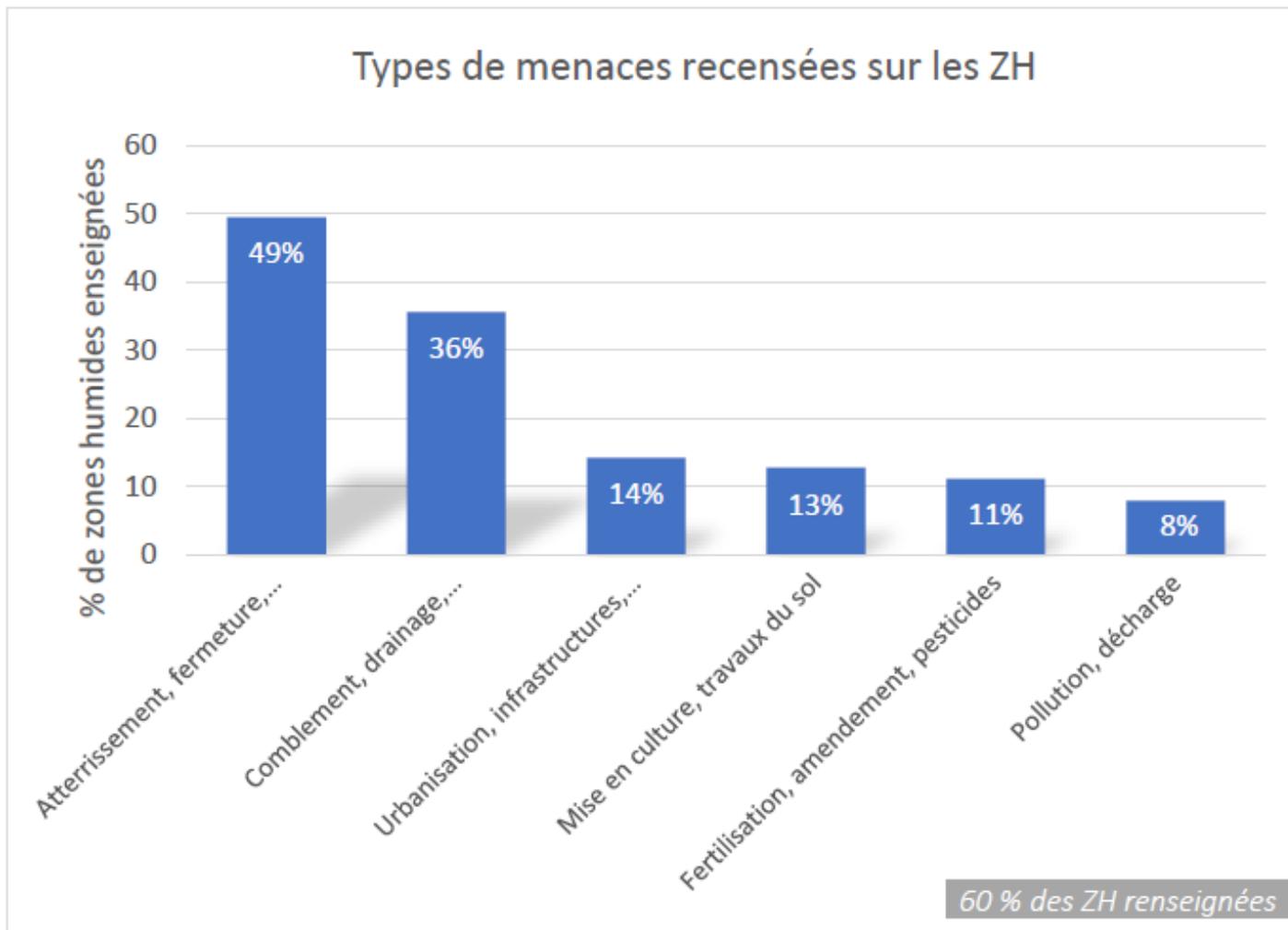
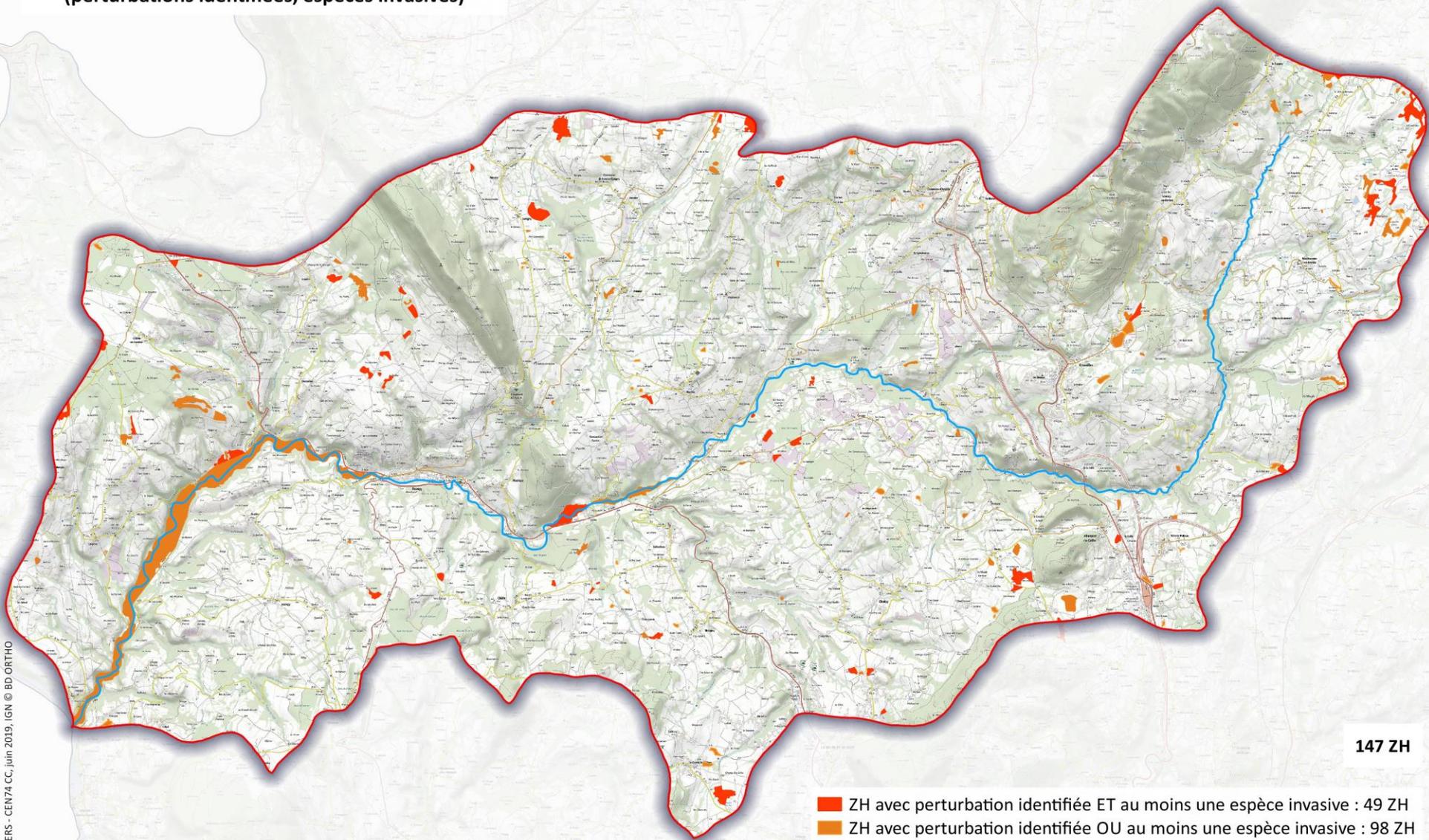


Figure 6 : Types de menaces recensées sur les zones humides du bassin des UsseS (source BDZHRMC)

**Localisation des zones humides
dégradées ou menacées par des pressions
(perturbations identifiées, espèces invasives)**



147 ZH

- ZH avec perturbation identifiée ET au moins une espèce invasive : 49 ZH
- ZH avec perturbation identifiée OU au moins une espèce invasive : 98 ZH
- Limites du bassin versant des Usses
- Les Usses

0 1 2 3 4 5 km



Des questions, remarques, appréciations ?

Qu'avez-vous appris / retenu ?

Appréciations ?

PARTIE 2

Agir pour les Zones
Humides des Usse

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES





Comment agir pour préserver, conserver et restaurer les zones humides ?
De manière...

RÉGLEMENTAIRE

- Document d'urbanisme
- Loi sur l'eau
- Déclaration / Autorisation suivant l'installation, l'ouvrage, les travaux ou l'activité

TRANSVERSALE

- A l'échelle du bassin versant
- Réseaux de partenaires
- Mutualisation de moyens financiers, humains et techniques
- Pour tous les usagers et citoyens

VOLONTARISTE

- Restauration de sites
- Sensibilisation
- Accompagnement
- Maitrise foncière

LOCALE

- Sur des sites prioritaires
- Réserve de compensation
- Adaptations des pratiques
- Concertation avec les acteurs

Documents de planification



Le SDAGE Rhône-Méditerranée (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

Outil de mise en œuvre de la politique de l'eau, opposable aux décisions administratives et aux SCoT, il fixe pour 6 ans les grandes priorités de la gestion équilibrée de la ressource en eau. Concernant les zones humides, le SDAGE affirme l'objectif d'enrayer leur dégradation par de la restauration et de la préservation.

Le SCoT

(Schéma de Cohérence Territoriale)

Il traduit les orientations du SDAGE.

- **L'ÉTAT INITIAL** doit recenser les zones humides existantes, décrire les pressions exercées et les moyens utilisés par les PLU pour les préserver.
- **LE DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs)** doit délimiter des zones à l'intérieur desquelles les activités sont strictement réglementées de façon à ne pas dégrader la zone humide.

Le PLU

(Plan Local d'Urbanisme)

Il traduit les orientations du SCoT.

LE RÈGLEMENT doit classer les zones humides recensées dans le SCoT en zone N ou A, afin d'interdire tout aménagement ou construction impactant le milieu. Tout autre zonage ne peut se concevoir qu'à condition de prévoir explicitement comment préserver les zones humides concernées. Il doit être justifié.

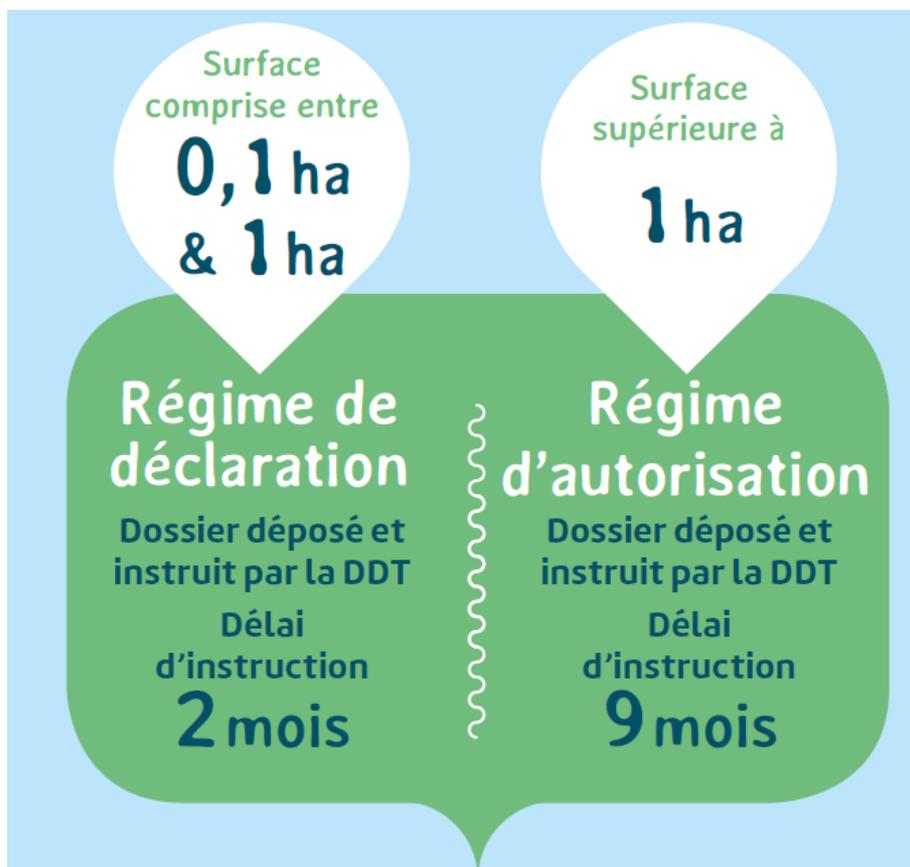
 **Il est préférable de définir un sous-zonage spécifique (Nzh par exemple) permettant de préciser les interdits et types d'opérations autorisées.**



Encadrer les projets

Les projets d'assèchement, de mise en eau, d'imperméabilisation, de remblai de zones humides ou de marais sont soumis à ...

Formulaire
CERFA, plutôt
léger, obtention
de l'accord sous
la forme d'une
autorisation de
travaux

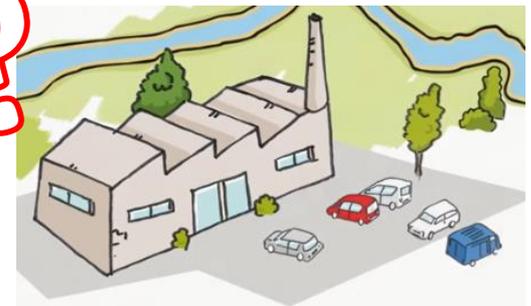
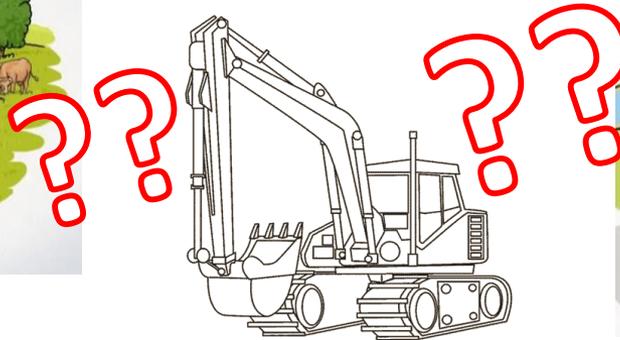


Dossier plus
lourd, obtention
de l'accord sous
la forme d'un
arrêté
préfectoral

Encadrer les projets

- Avant tout projet, et parce-que les zones humides sont protégées, le porteur de projet doit s'assurer de la présence d'une zone humide... **LE PLUS EN AMONT POSSIBLE**
- Application de la séquence

Eviter Réduire Compenser



Ne pas débiter un projet sans l'obtention de TOUS les accords de l'Administration (urbanisme, Loi sur l'eau, etc.)



« Mise sous cloche »



Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature

NOR : TREL1934322A



Réserve Naturelle
MARAIS DE LAVOURS

Préserver à l'aide d'outils et de moyens



OUTILS

- Inventaire départemental des zones humides
- Plan de gestion stratégique porté par les Syndicats
- Acquisition foncière
- Financiers : taxe GEMAPI, appels à projets

STRUCTURES ET RESEAUX :

Financeurs publics : Département (ENS) , Agence de l'eau, Europe

Experts : Associations et bureaux d'études, communes, porteurs de projets, etc.

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER :

- les collectivités
- les porteurs de projet publics ou privés
- les usagers, les citoyens

**AU SEIN DU SYNDICAT, L'INTERVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
EST AU CŒUR DE LA COMPÉTENCE GEMAPI :**

Protection et restauration des milieux aquatiques (item 8°)

LE SYNDICAT EN PRATIQUE

Les Ussees
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



Le Syndicat en pratique : de 2014 à 2020

Sme cru, Syndicat de rivières des Usse

2 juillet, 17:45 G

Ce samedi 30 juin à Menthonnex en Bornes a eu lieu la première opération Le Soutage l'opportuniste organisée par le SMECRU, en partenariat avec le CPIE Buguey-Genève, et en présence d'Adrien le Conservatoire des Espaces Humides de Haute-Savoie. Nous allons ici pour découvrir cette plante, sa place dans les zones humides et les bonnes techniques pour l'arracher, lorsque les massifs sont peu développés. Dans un esprit ludique et familial, les participants et les organisateurs ont passé un bon moment à Menthonnex.



Plus de 2 ans, de commentaires et de partages
Boostez cette publication pour 4 € pour toucher jusqu'à 4 400 personnes.

49 personnes atteintes

👤 Danièle Bochat

49 personnes atteintes

1 Membres d'ame, commentaires et partages	0
1 Membres d'ame	0
0 Commentaires	0
0 Partages	0
12 clics sur la publication	8
4 Affiliages de photos	0
0 Marquer la publication	0
0 Signaler comme inapproprié	0



Sortie nature, 09/2019

Organisé par: **SMECRU** (Syndicat de rivières des Usse) en partenariat avec: **CPIE**, **IMPRO EXPORT**, **MAIRIE**

SEYSSSEL

Syndicat de rivières des Usse : les élus sensibilisés aux espaces naturels



Le mardi 31 janvier à Seyssel, s'est déroulée une journée technique à destination des élus. Elle avait trait à la prise en compte dans les projets locaux, des zones humides et de l'espace de liberté de la rivière.

La manifestation était organisée par le Syndicat mixte d'exécution du contrat de rivières des Usse (SMECRU). Plus de 60 personnes étaient présentes, preuve de l'intérêt que portent les acteurs du territoire sur ces problématiques.

Christian Buzin, le président du SMECRU a introduit la journée en rappelant que ces espaces naturels devaient être préservés et intégrés dans l'aménagement durable des territoires.

Cette journée a pour objectif de montrer les intérêts écologiques et socio-économiques de ces milieux. Trop souvent, ces espaces sont perçus comme des contraintes pour des projets de développement, à chercher à réduire l'impact du projet sur les zones humides présentes. Malgré tout, 5000 m² de zones humides vont être détruites et dans le cadre de la réglementation, nous allons compenser cette perte par la reconstitution et la restauration de zones humides en périphérie, avec l'aide des associations naturalistes et de l'Etat.

Le SMECRU engage actuellement 16 projets de restauration de zones humides et proposera cet été des sorties nature pour découvrir ces espaces.

Paul Rannard, président de la communauté de communes Usse et Rhône a expliqué: « Pour la construction de la ZAC de la Croisée II, le communauté de communes de la Semaine qui est maître d'ouvrage, a cherché à réduire l'impact du projet sur les zones humides présentes. Malgré tout, 5000 m² de zones humides vont être détruites et dans le cadre de la réglementation, nous allons compenser cette perte par la reconstitution et la restauration de zones humides en périphérie, avec l'aide des associations naturalistes et de l'Etat ».

Parole ROUBIN

Les Usse

une zone humide c'est quoi?

samedi 20 mai 14h30 > 18h
(possibilité de report en cas de mauvais temps)

Rendez-vous
Devant l'Église de Vars
17h30: atelier, 18h30: déjeuner

Informations et inscriptions obligatoires
Apostikon 74 - 04 50 43 63 66
apostikon74@apostikon74.org

Au fil d'une balade dans une zone humide, mettez-vous dans la peau d'un chercheur: observez, sondez, mesurez... et découvrez les trésors insoupçonnés de ce milieu essentiel à notre territoire.



DECOUVERTE DES MILIEUX AQUATIQUES DES USSE

SAMEDI 15 FEVRIER FERME DE CHOSAL - COPPONEX (74)



PROGRAMME :

de 15h à 16h : Animations nature au bord des Usse
de 16h à 17h : Ateliers nature en salle avec le CPIE

à 17h15 : Théâtre d'impro et débats avec **IMPRO EXPORT** de Cruseilles

GRATUIT, Accès PMR et enfants à partir de 5 ans
Inscription obligatoire pour les animations et ateliers auprès du CPIE : 04 50 59 00 61 et o-cpie.bugueygenevois@orange.fr

Renseignements : www.rivieres-usse.com et Sme cru



Journée d'information aux Elus sur les milieux aquatiques, 31/01/2017

CONTRAT DE RIVIERES DES USSES

- Le Syndicat a consommé toute l'enveloppe dédiée à la sensibilisation et la communication sur les zones humides (30 000 € TTC – subvention à 80%)
- 13 animations nature Grand Public ; 2 films ; 1 Journée Mondiale des Zones Humides (2020)
- Une formation spécifique a eu lieu pour les élus sur le thème de l'aménagement du territoire et les zones humides

- Le rapprochement avec le monde agricole a été peu développé
- L'acquisition foncière a été difficile à mener

- Le Syndicat est bien identifié par les collectivités pour les révisions des documents d'urbanisme
- Les porteurs de projet (publics ou privés) sollicitent régulièrement le Syndicat
- Le Syndicat est convié aux différentes instances des partenaires (CTENS, CD74, Syndicats Mixtes)

Le Syndicat en pratique : de 2014 à 2020

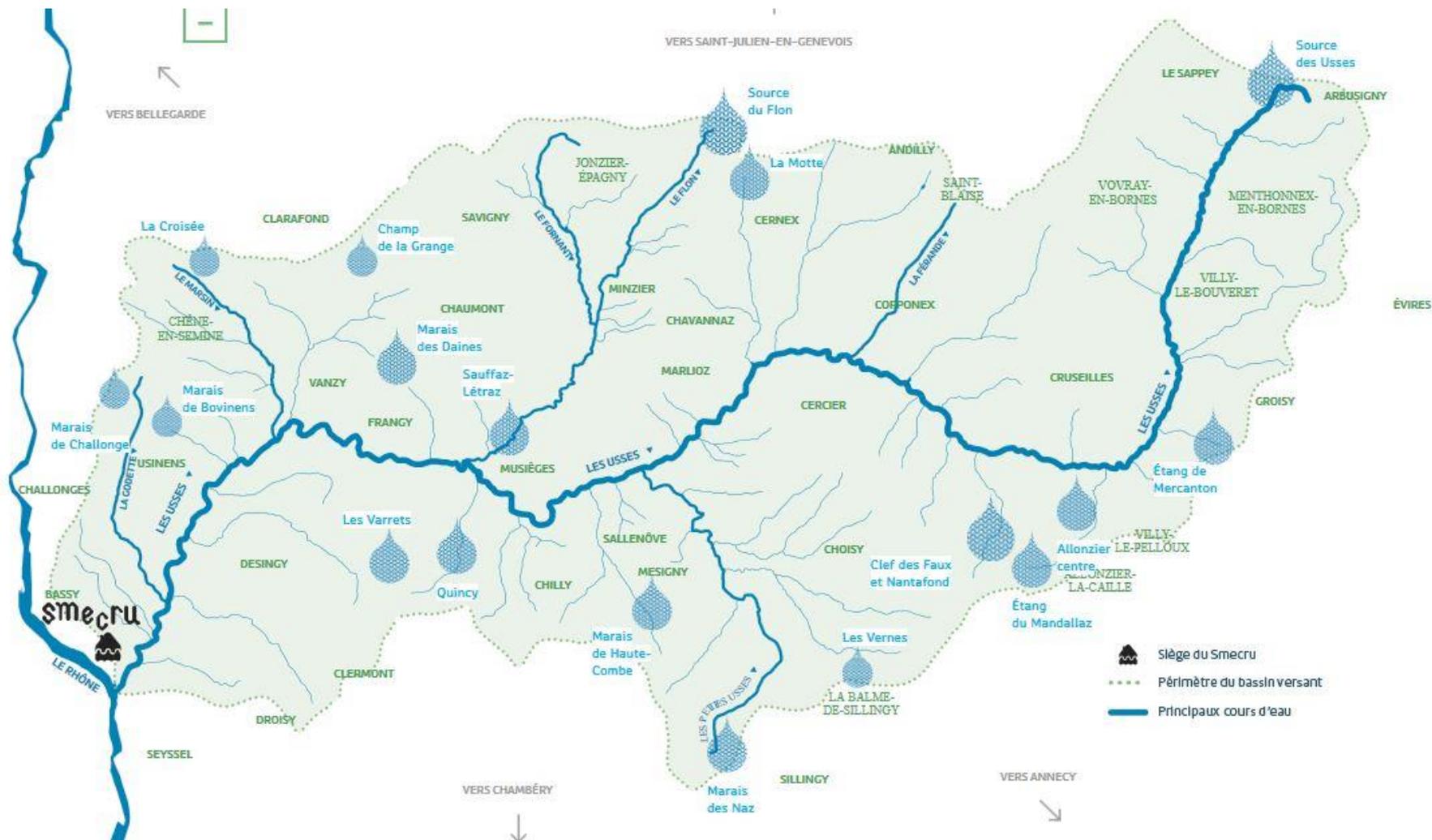


Journée mondiale
des zones humides
2 février 2021



Les zones humides
et l'eau

Les Ussees
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



CONTRAT DE RIVIERES DES USSES

- Le Syndicat a lancé toutes les notices de gestion nécessaire et assure la maîtrise foncière : env.60 000€ – subvention à 80%
- Pour les travaux, c'était historiquement les communes ou les EPCI qui devaient les assumer : la GEMAPI n'était pas effective !
- Le Sappey, la CCFU et la CCUR se sont lancés les premiers dès 2017 : <https://www.youtube.com/watch?v=TjHjGPGwdvc>
- 2018 : arrivée de la GEMAPI qui stoppe certains projets pas encore validés
- Entre-temps, des projets peuvent se concrétiser via les mesures compensatoires : Sources du Flon avec l'entreprise FAMY, la ZH de la Croisée via la CCUR, l'Etang de Mandallaz avec AREA
- Les résultats de l'animation foncière freinent certains projets car les propriétaires ne donnent pas leur accord pour des interventions
- Virage hydraulique : établissement du Plan de Gestion Stratégique en 2019



DE 2021 À 2025

AXE 1
Préserver les
ZH



Sensibilisation
et
communication



Accompagne
ment
réglementaire
des projets



Stratégie
foncière



Partage
des
connaissances

Echelle Bassin versant

AXE 2
Restaurer des
ZH



18 historiques
du Contrat de
Rivières



15
nouveaux
sites Enjeu
EAU



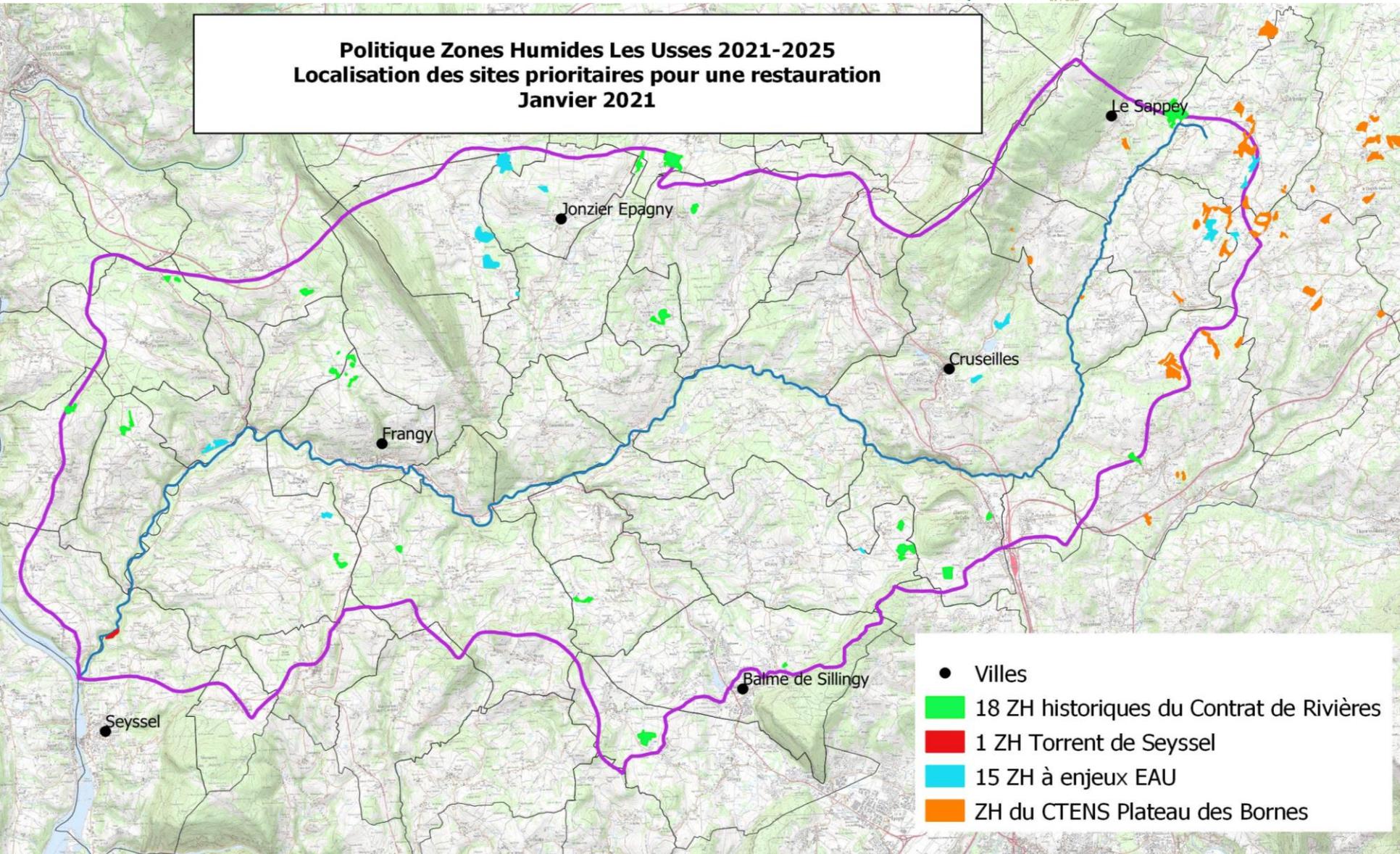
1 ZH
Torrent des
UsseS à
Seyssel



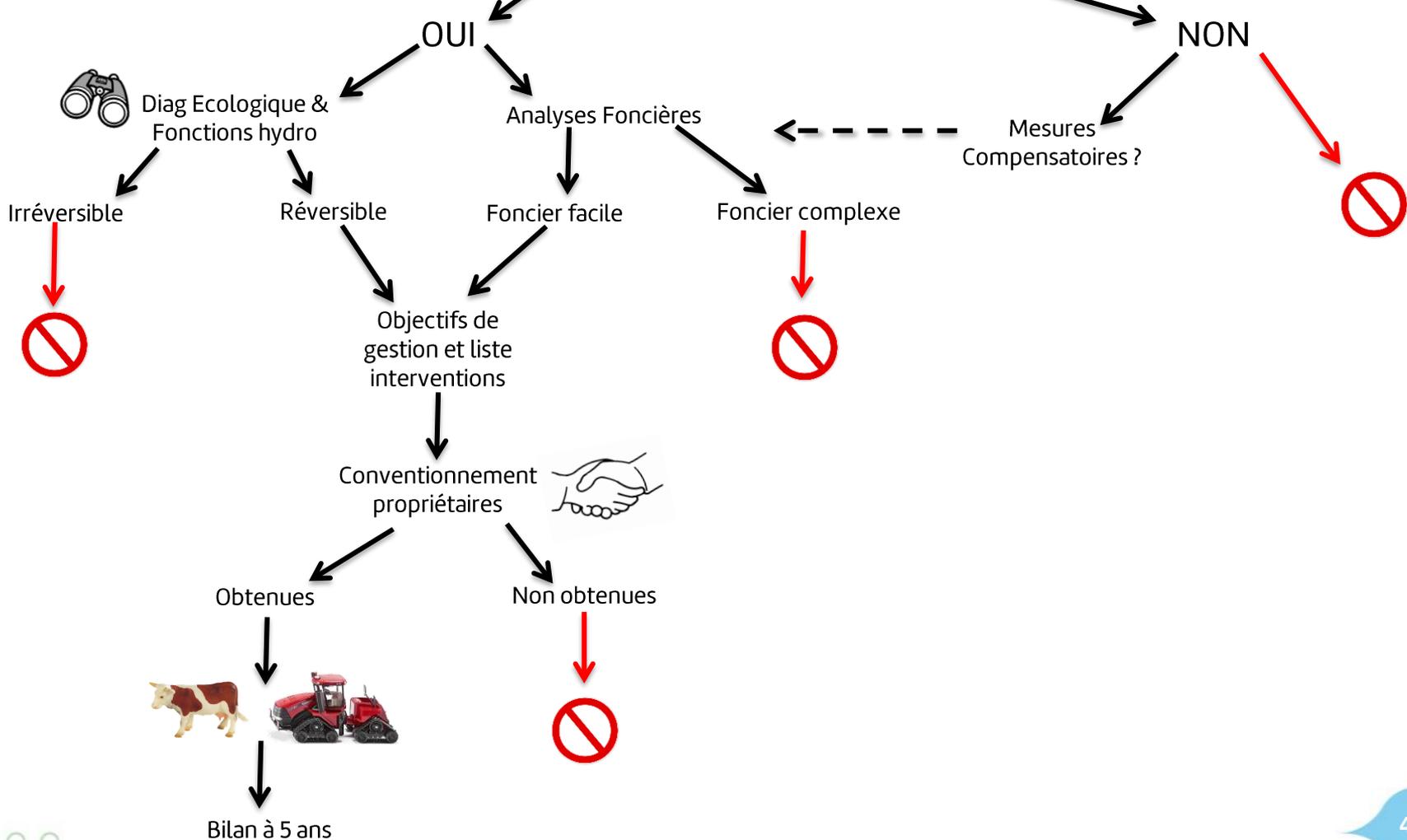
CTENS
Plateau
des Bornes

Echelle Site

Politique Zones Humides Les Ussees 2021-2025
Localisation des sites prioritaires pour une restauration
Janvier 2021



Restaurer des sites prioritaires





Arbitrer et décider en fonction de ...

BASSIN VERSANT

1°

S'intéresser à la forêt ?

Secteur expansion crue prioritaire ?

Continuer la sensibilisation pour tous ?

Protéger de l'urbanisation ?

Secteur manque d'eau prioritaire ?

DECLENCHEMENT DE L'ACTION

2°

Urgence ?

Besoin de réflexion ?

Poursuivre le projet ?

Notice de gestion à valider

ZONE HUMIDE

3°

Appui maire / soutien local

Foncier complexe

Taux de subvention ?

Réserve de compensation ?

1 projet ambitieux vs plusieurs « petits » projets ?

Possibilité d'entretien ?

CONCLUSION

Les Ussees
SYNDICAT
DE RIVIÈRES





Des questions, remarques, appréciations ?

Qu'avez-vous appris / retenu ?

Appréciations ?

Pour la suite, des idées ?

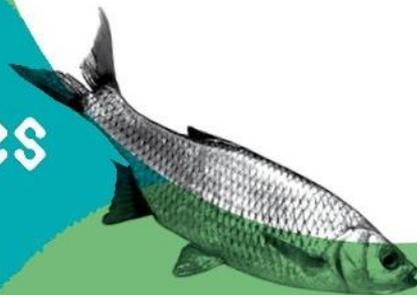
**Merci pour votre
attention**

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



**Pour aller plus
loin...**

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



Ressources et contact



- Fanny Seyve : 06 72 49 05 81 ou fanny.seyve@rivieres-usses.com
- Vidéos de l'Agence de l'eau « Zones Humides, Zones Utiles ! Agissons »
- Vidéo du Syndicat « Restauration de la zone humide Les Mouilles au Sappey, Ep1 et Ep2 »
- Partez à la découverte des zones humides avec Iris et Martin
- Portail des Zones Humides : www.zones-humides.org
- Le site de l'Agence de l'eau RMC : www.eaurmc.fr
- L'appui d'Asters – CEN 74 sur les zones humides : <http://www.cen-haute-savoie.org/zones-humides-0>
- Portail Zones Humides de la DDT : <https://www.haute-savoie.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Prevenir-le-risque-et-se-proteger/Eau/Zones-humides>
- Inventaire Départemental des zones humides : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/612/JPV_zones_humides_74.map

Les zones humides, comme leur nom l'indique, sont gorgées d'eau, temporairement ou en permanence. Elles jouent un rôle de premier plan dans le cycle de l'eau et l'adaptation au changement climatique. Elles sont diverses, disséminées sur le bassin versant et remplissent de nombreux rôles : rôle d'éponge, d'amortisseur de crues, de filtration, de support pour les activités et les loisirs, d'habitats pour la biodiversité.

Mais ces espaces précieux sont aussi fragiles et menacés. En France, entre 1960 et 1990, 50% de la surface des zones humides a disparu : urbanisation, agriculture, infrastructures. Depuis 1990, la tendance de régression se ralentit, les zones humides remarquables ont été protégées et la législation a évolué au travers des documents d'urbanisme et du Code de l'Environnement.

Cependant, l'état des milieux humides « ordinaires » est mal connu, alors que l'effet cumulé de la dégradation de ces milieux à l'échelle d'un bassin versant comme les Usses, engendre des conséquences graves, en particulier pour la qualité et la quantité de la ressource en eau.

Ainsi, le Syndicat de Rivières les Usses, depuis 2014, développe et pilote des missions et des projets en faveur de la préservation et de la restauration de ces milieux, en partenariat avec les structures locales et les financeurs publics.

Ces actions sont à poursuivre dans les années à venir.